



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 05 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-100

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 29 novembre 2022, s'est réuni le lundi 05 décembre 2022 à l'Espace Culturel la Tuilerie, 8 Rue André Berson - 95470 SAINT-WITZ, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-deux, le lundi cinq décembre à neuf heures,

Date de la convocation : Le mardi 29 novembre 2022

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 36

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Jean-Michel DUBOIS

Nombre de présents : (42)

Dont (41) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA (Domont), Éric BATTAGLIA et Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Abdellah BENOURET (Bonneuil-en-France), Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Mouhammad ABDOUL (Épiais-lès-Louvres), Roland PY et Patrice SAUBATTE (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Jean-Michel DUBOIS et Claude TIBI (Gonesse), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS et Bertrand KOVAC (Le Thillay), Eddy THOREAU et Pedro TRAVISCO (Louvres), Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France), François CARRETTE et Pierre COTTIN (Roissy-en-France), Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz), Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Freddy BOULANGER (Vaud'Herland), Alain GOLETTO et Lionel LECUYER (Vémars), Cathy CAUCHIE et Dominique KUDLA (Villeron), Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET et Lionel LEGRAND (Mareil-en-France), Laurence CARTIER-BOISTARD et Pascal BOSRET (Montsoulst)

Absent(e)s et représenté(e)s : (4)

CARPF : Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France)

Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz) a donné pouvoir à Jean-Charles BOCQUET (Saint-Witz)

Léon ÉDART (Villiers-le-Bel) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

C3PF : Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France) a donné pouvoir à Christiane AKNOUCHE (Baillet-en-France)

Présent(e)s sans droit de vote : (1)

CAPV : Guy BARRIERE (Ézanville)

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

EXPOSÉ DES MOTIFS

La décision modificative du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées intervient pour réajuster au mieux la réalité budgétaire du SIAH et faire face à certaines dépenses à venir. Elle permet également de procéder à la réaffectation des crédits sur des postes qui étaient insuffisamment fournis dans le budget au regard de l'exécution budgétaire.

Le tableau ci-après retrace les modifications budgétaires proposées :

Section d'exploitation							
Chap	Libellé chapitre	Article	Libellé de l'article	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes	Observations
011	Charges à caractère général	61528	Entretien autres biens immobiliers (frais d'exploitation de la station de dépollution)	8 255 000 €	1 100 000 €		Volume déversé en entrée de station plus important que prévu Augmentation des coefficients de révision
65	Autres charges de gestion courante	6541	Créances admises en non-valeur	100 000 €	- 97 765 €		PFAC, sur une société en procédure de liquidation, à provisionner avant une éventuelle confirmation de l'admission en non-valeur
68	Dotations aux provisions	6817	Dotations pour dépréciations des actifs circulants	0 €	97 765 €		
023	Virement à la section d'investissement			48 251 700 €	- 1 100 000 €		Equilibre de la section d'exploitation
Total section d'exploitation					0 €	0 €	

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

Section d'investissement						
Chapitre - Libellé chapitre	Article - Libellé de l'article	Opération (pour information)	Prévu à l'article	Dépenses	Recettes	Observations
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	CARNO159 - Arnouville Réhab. rés. EU rue Claude Bigel	0 €		49 694 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	Arnouville convention transférée de la compétence collecte	0 €		27 400 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	CSTWI90 - Saint-Witz - rues des Prés Frais, Cure, Ouest et de Paris	0 €		123 946 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	CGARG124 - Garges-lès-G Réhab. rés. EU rue des Pêcheurs	0 €		45 398 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	CGONE106 - Gonesse Réhab. rés. EU rue d'Aulnay	0 €		81 591 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	CGONE142 - Gonesse - Réhab. rés. EU rue Philippe Auguste	0 €		44 952 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	TDOM429J2B - Domont - Réhab. rés. interco lieu-dit Tête Richard	0 €		64 483 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	TEZAN497 - Ézanville - Réhabilitation réseau Interco - abattoirs	0 €		25 129 €	Ajustement des crédits suite à notification
16 Emprunts et dettes assimilées	1681 Avances de l'Agence de l'Eau	TGOU429Q2 -Goussainville Réhab. rés. interco lieu-dit Fond de Brisson	0 €		120 392 €	Ajustement des crédits suite à notification
20 Immobilisation incorporelles	2031 Frais d'études	SIAH - Schéma d'Assainissement	674 747,50 €	600 000 €		Ajustement des crédits
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CARNO159 - Arnouville - Réhab. rés EU rue Claude Bigel	405 954,30 €	22 600 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CARNO176 - Arnouville - rue Biarritz EU	87 486,60 €	2 200 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CARNO193 - Arnouville - Réhab. du réseau EU rue Marcel G.	0 €	15 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CBOUQ186 - Bouqueval - Réhab réseau EU rue Orgueilleuse	0 €	15 800 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CCHENN107 – Chennevières-Lès-Louvres- Extension du réseau EU Chemin de Villandry	107 000 €	-100 000 €		Retrait des dépenses de travaux

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CFONT86 – Fontenay-en-Parisis - rue Ambroise Jacquin	664 000 €	-573 700 €		Retrait des dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGARG124 - Garges lès G - Réhab. du réseau EU rue des pêcheurs	331 410,48 €	21 300 €		Dépenses connexes et travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGARG167 - Garges lès G - Réhabilitation réseaux EU Rue Pierre Rebière	264 000 €	-200 000 €		Retrait des dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGARG177 - Garges lès G - Réhabilitation réseaux EU Rue Danielle Casanova	572 000 €	3 200 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGARG178 - Garges lès G - Réhabilitation réseaux EU Rue François Chalgrin	92 000 €	500 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGARG191 - Garges lès G - Réhab. réseau EU rue Louis Choix	0 €	150 000 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGONE106 - Gonesse - Réhab. du réseau EU rue d'Aulnay	839 565,10 €	400 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGONE140 - Gonesse - Réhab et redim réseau EU avenue Gabriel Péri	70 000 €	-70 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGONE141 - Gonesse - Extension du réseau EU chemin de Fontenay	137 000 €	-137 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGONE142 - Gonesse - Réhab. du réseau EU rue Philippe Auguste	268 358,89 €	61 300 €		Dépenses connexes et travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGONE188 - Gonesse – Réhab. réseau EU rue Chauvart	0 €	17 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGOUS136 - Goussainville - Réhab. du réseau EU rue Jacques Potel	833 855,08 €	77 900 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CGOUS164 - Goussainville - Réhab. du réseau EU avenue Leclerc	42 000 €	-42 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CLETH101B - Le Thillay - Rés EU - Av Pascal, Pasteur et Voltaire	411 000 €	127 700 €		Dépenses connexes et travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CLOUV105A - Louvres - réseau EU Quartier du Grand Bouteillers (av du Roussillon)	1 393 608,28 €	28 800 €		Dépenses connexes et travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CMESN144 - Le Mesnil Aubry - Réhab. du réseau EU rue de la Meunerie	221 000 €	800 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CPUIS108 - Puiseux en France – Redimension. EU rue du Gnl Leclerc	0 €	19 400 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC119 - Sarcelles - rés comm EU rue Taillepiéd	208 714,88 €	91 200 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC147 - Sarcelles - rés comm EU rue du Commandant Bouchet	397 549,26 €	400 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC149 - Sarcelles OP rés comm EU rue Montfleury	0 €	30 000 €		Dépenses connexes

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC170 - Sarcelles - rue Joliot Curie	304 000 €	-112 200 €		Réduction des dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC182 - Sarcelles - Réhabilitation des réseaux EU rue Jean Zay	24 000 €	-24 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSARC185 - Sarcelles - Réhab du réseau EU rue Jacques Copeau	342 000 €	-342 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSTWI179 - Saint Witz - Réhabilitation des réseaux EU secteur Montmélian	29 000 €	2 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSTWI181 - Saint Witz - Réhabilitation des réseaux EU rue de Paris	24 000 €	-12 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CSTWI90 - Saint Witz - Diverses rues	282 543,96 €	150 200 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CVILB129 - Villiers Le Bel - Extension réseau rue du Gournod	210 000 €	86 400 €		Dépenses de travaux
23- Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CVILB133 - Villiers Le Bel - ruelles de la Ceinture et des Oulches	210 000 €	-210 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CVILB166 - Villiers Le Bel - Quartier Clair de Lune	400 000 €	-300 000 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	CVILB187 - Villiers Le Bel - rue Nouvelle et avenue de Choiseul	0 €	20 700 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TBONN485 - Bonneuil - Arnouville Réhab EU secteur NEF	25 000 €	42 500 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TBOUQ498 - Bouqueval - Réhabilitation du collec. Interco. EU sur les communes du Mesnil Aubry, d'Ecouen et de Bouqueval	73 625,77 €	1 400 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TDOM468B - Domont - Réhab. des collecteurs communaux EU avenue Jean Jaurès	284 694,93 €	29 100 €		Dépenses connexes et travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TDOM522 - Domont - Réhab réseaux EU rue Auguste et André Rouzée	0 €	7 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TEZAN497 - Ezanville - Réhabilitation du réseau d'eaux usées abattoirs	18 816,29 €	33 200 €		Dépenses de travaux
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TGOUS429Q3 - Goussainville - Réhab. rés EU sous voie SNCF Fond de Brison	598 126 €	-588 400 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TGOUS482S - Goussainville - Réhab. et redimen canalizat. rue Cerdan	29 000 €	2 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TLETH482IB - Le Thillay - Réhabilitation réseaux interco Le Lac	1 715 000 €	120 400 €		Dépenses de maîtrise d'oeuvre
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TMOAT482G - Attainville-Moisselles - Réh. interco. ch. des fonds et ch. font	0 €	500 €		Dépenses connexes

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TSARC515B - Sarcelles - Réhab. collecteur interco. Parc des Cèdres Bleus	0 €	5 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TSTW482U2 - Saint Witz - Réhabilitation Aval Fosses aux Boucs	531 170 €	400 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TVILB429V - Villiers Le Bel - Réhab. et redim. canalisat. EU Aval	410 000 €	8 000 €		Dépenses connexes
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TVILB429V1 - Villiers Le Bel - Réhab. et redim. canalisat. Champ Bacon	2 540 000 €	-2 536 500 €		Opération non réalisée en 2022
23 Immobilisations en cours	2315 Installations techniques	TVILB429V2 - Villiers Le Bel - Réhab. et redim. canalisat. Champ Bacon	0 €	70 000 €		Dépenses connexes
021 Virement de la section d'exploitation			48 251 700 €		- 1 100 000 €	Même montant qu'en section d'exploitation
23 Immobilisations en cours	2318 Autres immobilisations corporelles		16 114 751,55€	2 866 485 €		Equilibre de la section d'investissement
Total de la section d'investissement				-517 015 €	-517 015 €	
Total de la DM n°2				-517 015 €	-517 015 €	

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Claude TIBI,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature comptable M. 49,

Vu la délibération du 28 mars 2022 portant approbation du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées de l'année 2022,

Vu la délibération du 20 juin 2022 portant approbation de la décision modificative n° 1 du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées de l'année 2022,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires,

FINANCES

4 – Adoption de la décision modificative n° 2 portant sur le budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- **Approuve** la décision modificative n° 2 du budget du budget annexe relatif à la compétence assainissement eaux usées, équilibrée comme ci-dessus,
- 2- **Et autorise** le Président à signer tous les actes relatifs à cette décision modificative n° 2.

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 05 décembre 2022,

Benoit JIMENEZ,



Président du Syndicat
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité le : 21/12/2022

Affichée le : 21/12/2022

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

